

➤ ANGERS 21 Des services pour chacun

>> Budget >> Investissement >> Fonctionnement >> Subventions >> Fiscalité >>



BUDGET 2009



www.angers.fr



ANGERS 21

Budget 2009



Ouest-France des 24 et 25 janvier 2009 :

*"Les chantiers se raréfient dans la région... en revanche, **le chantier du tramway et les programmes sociaux de logement dopent le Maine-et-Loire**".*

Entretien avec Monsieur Jean-Philippe Bérard, président régional de la fédération française du bâtiment.

Courrier de l'Ouest du 16 février 2009 :

*"**Le tramway ? Une chance inouïe et un volume de travail énorme.** En pleine crise, notre activité globale, au niveau du département, se trouve à l'évidence soutenue par ce chantier angevin".*

Monsieur Jean-Christophe Louvet, président de la fédération départementale des travaux publics de Maine-et-Loire.

Les Échos du 21 février 2008 et le Courrier de l'Ouest du 22 février 2008 :

*"La ville possède **32 % de logements sociaux** ; à ce chapitre, Angers tire son épingle du jeu".*





Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers

UN BUDGET DE COMBAT

La crise redoutée devient réalité pour nombre d'Angevins. Les élus seront aux côtés des salariés licenciés afin de leur permettre de rebondir et de construire la suite d'un parcours professionnel.

Notre démarche volontariste face à cette crise prend tout son sens. Les armes de notre collectivité sont au service de la solidarité et de l'emploi.

Ainsi nous avons proposé au Conseil municipal de ne pas augmenter les impôts des Angevins. Notre gestion exemplaire des finances de la ville nous permet de prendre cet engagement. Nous agissons sur tous les leviers pour permettre au tissu économique de préserver l'emploi. C'est ainsi un effort sans précédent que ce budget consacre avec plus de 80 millions d'euros, somme record pour Angers.

Un plan spécifique de 15 millions pour le soutien à la construction de logements sociaux vient ainsi conforter notre action, aux côtés d'autres grands chantiers qui soutiennent notre économie en préparant le territoire de demain comme le tramway ou les opérations de renouvellement urbain.

Plus que jamais nous sommes à l'offensive.





© ANMA Angers Loire Métropole

ANGERS 21

Budget 2009

L'année en chiffres
(en millions d'euros)

Budget

278,03

Investissement

80,27

Fonctionnement

Recettes : 197,76

Dépenses : 171,87

Subventions

33,65



André Despagnet
Adjoint délégué
aux finances

UN BUDGET DE DEFIS

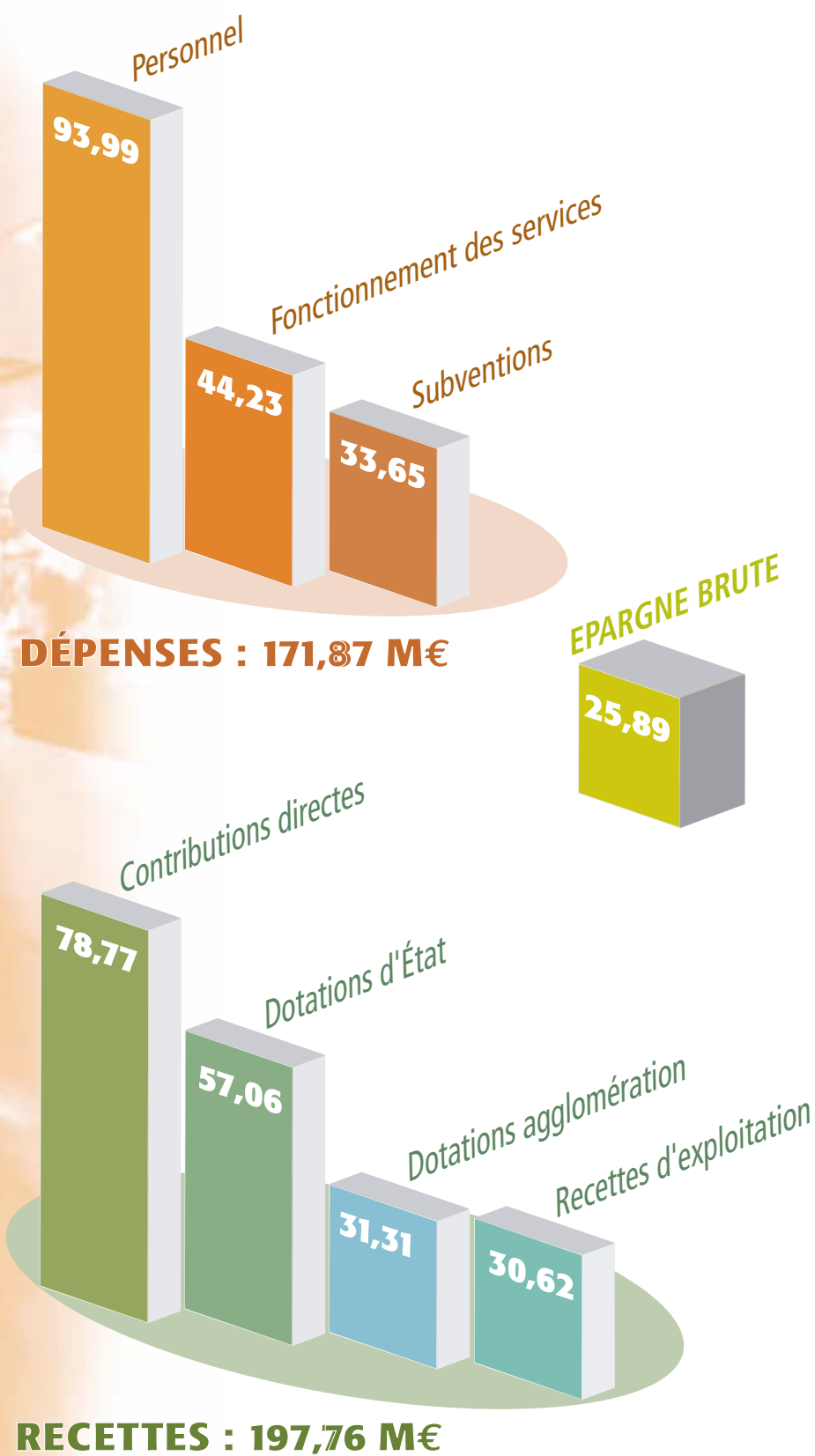
Face à *la conjoncture économique* ainsi qu'au *désengagement confirmé de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales*, ce projet de budget 2009 présenté aux Angevins est un **DEFI** technique et politique.

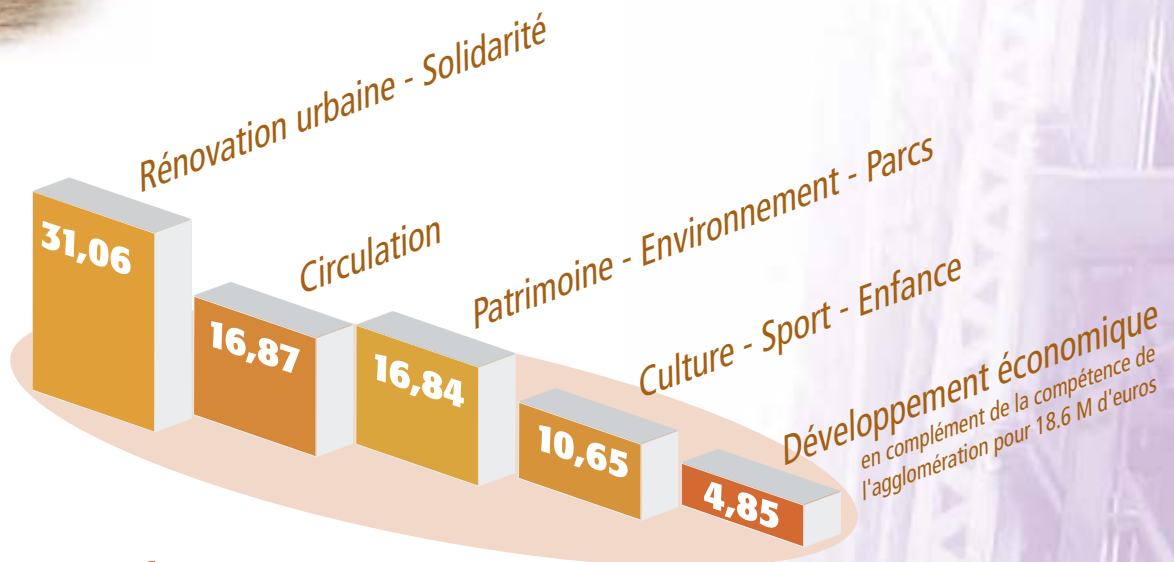
Ce budget a pour principales caractéristiques : *un investissement par habitant* de plus de 500 €, qui représente une somme très supérieure à la moyenne des villes de même importance, et si l'on ajoute que *les taux d'imposition* seront maintenus - une nouvelle fois - à leur niveau de 1983, ce sont bien des **DEFIS** que ce budget relève pour 2009.



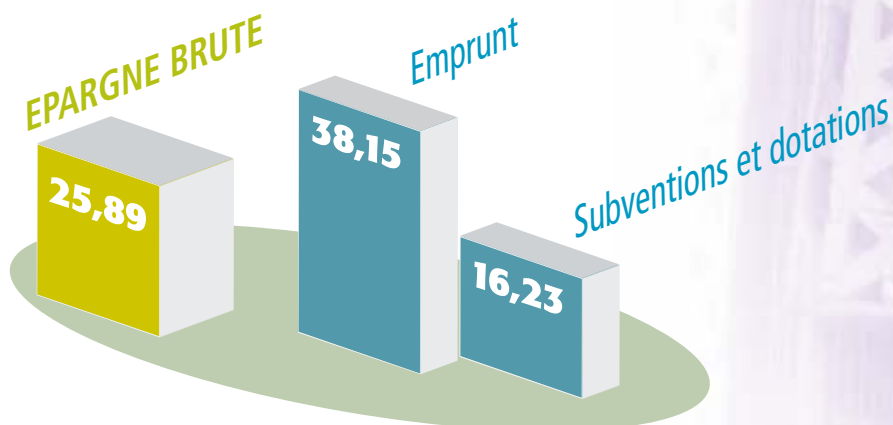
FONCTIONNEMENT

(Millions d'euros)





DÉPENSES : 80,27 M€

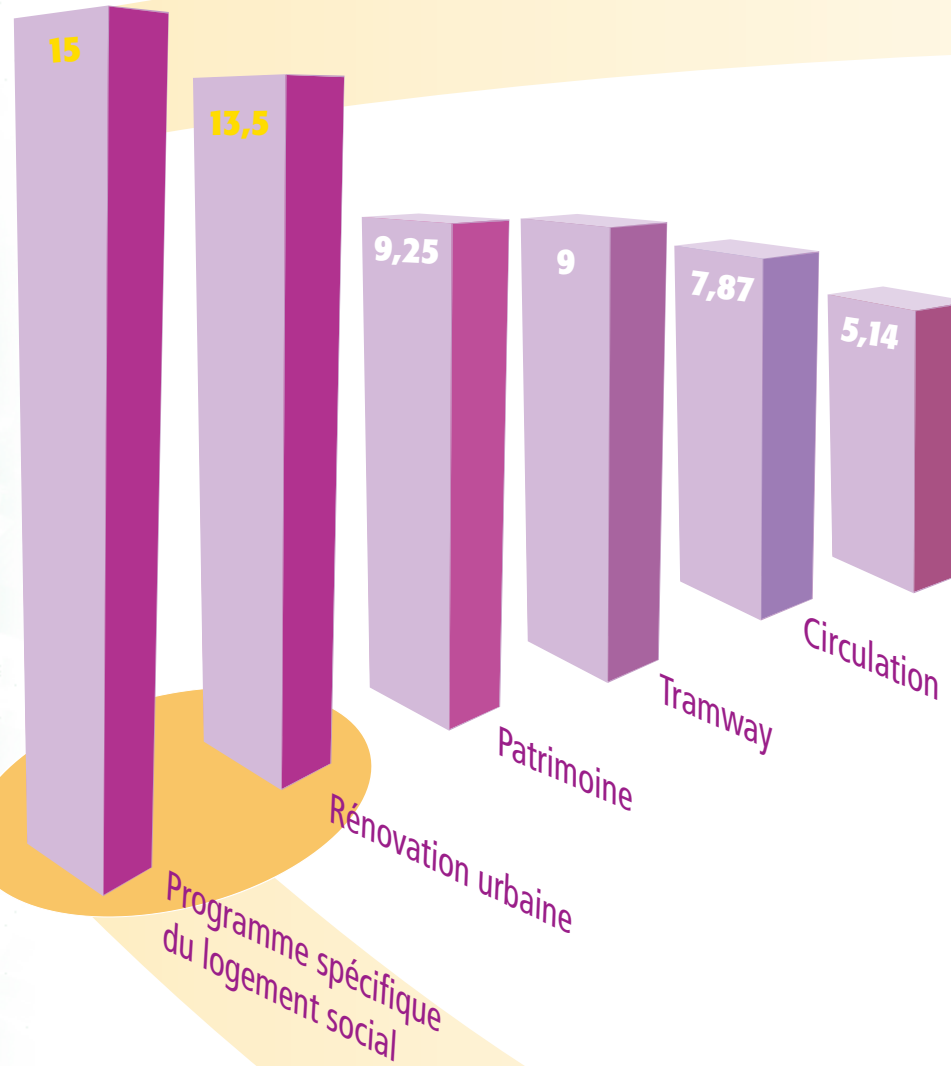


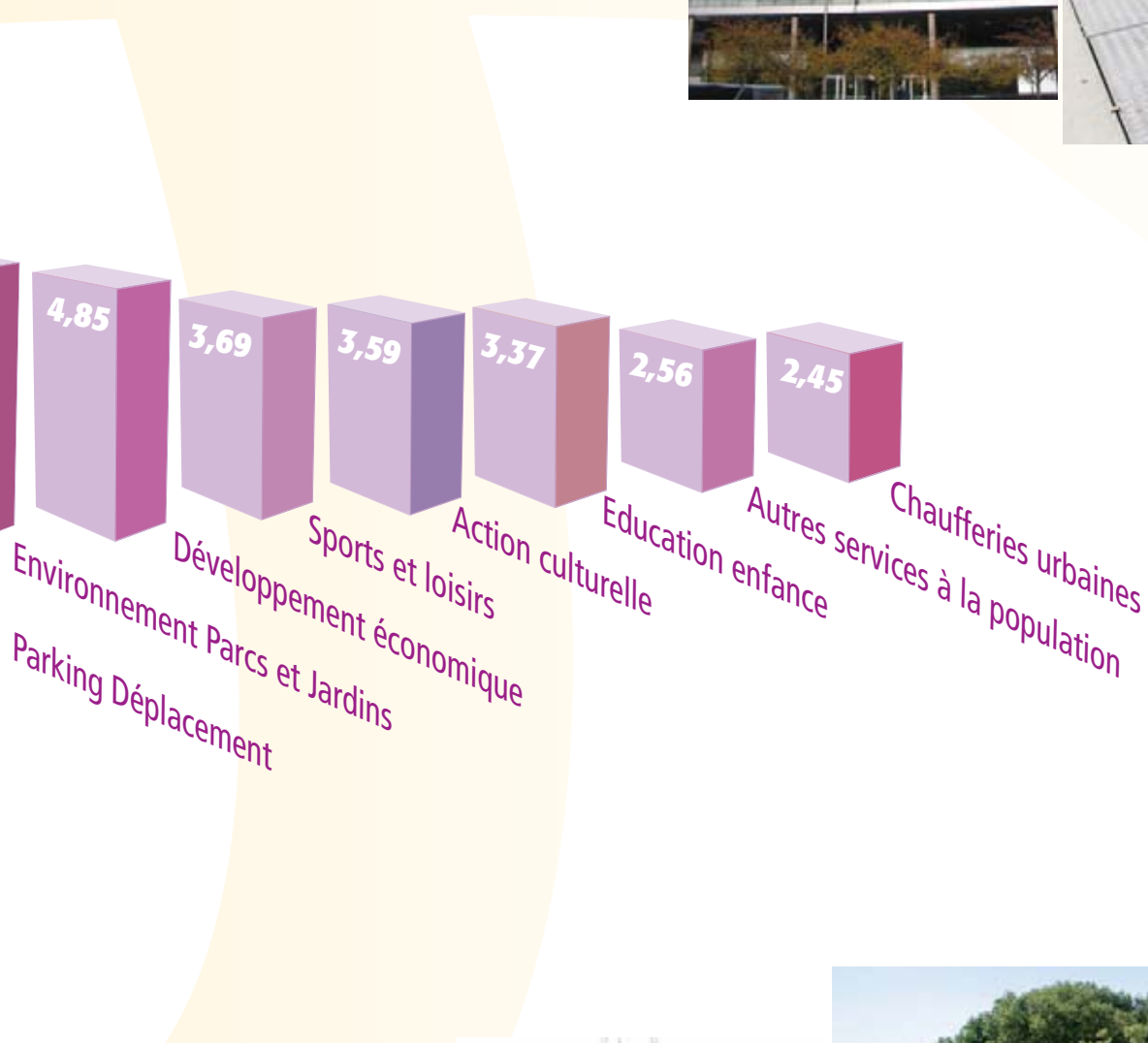
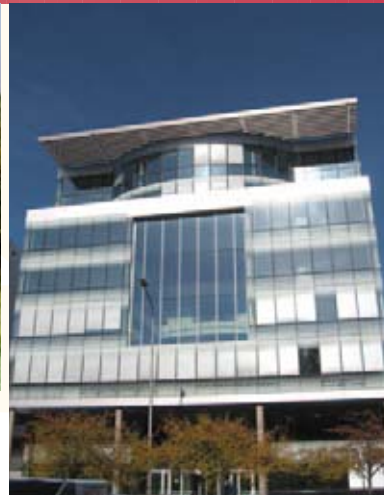
RECETTES : 80,27 M€

INVESTISSEMENT

(Millions d'euros)

80,27 Millions d'euros

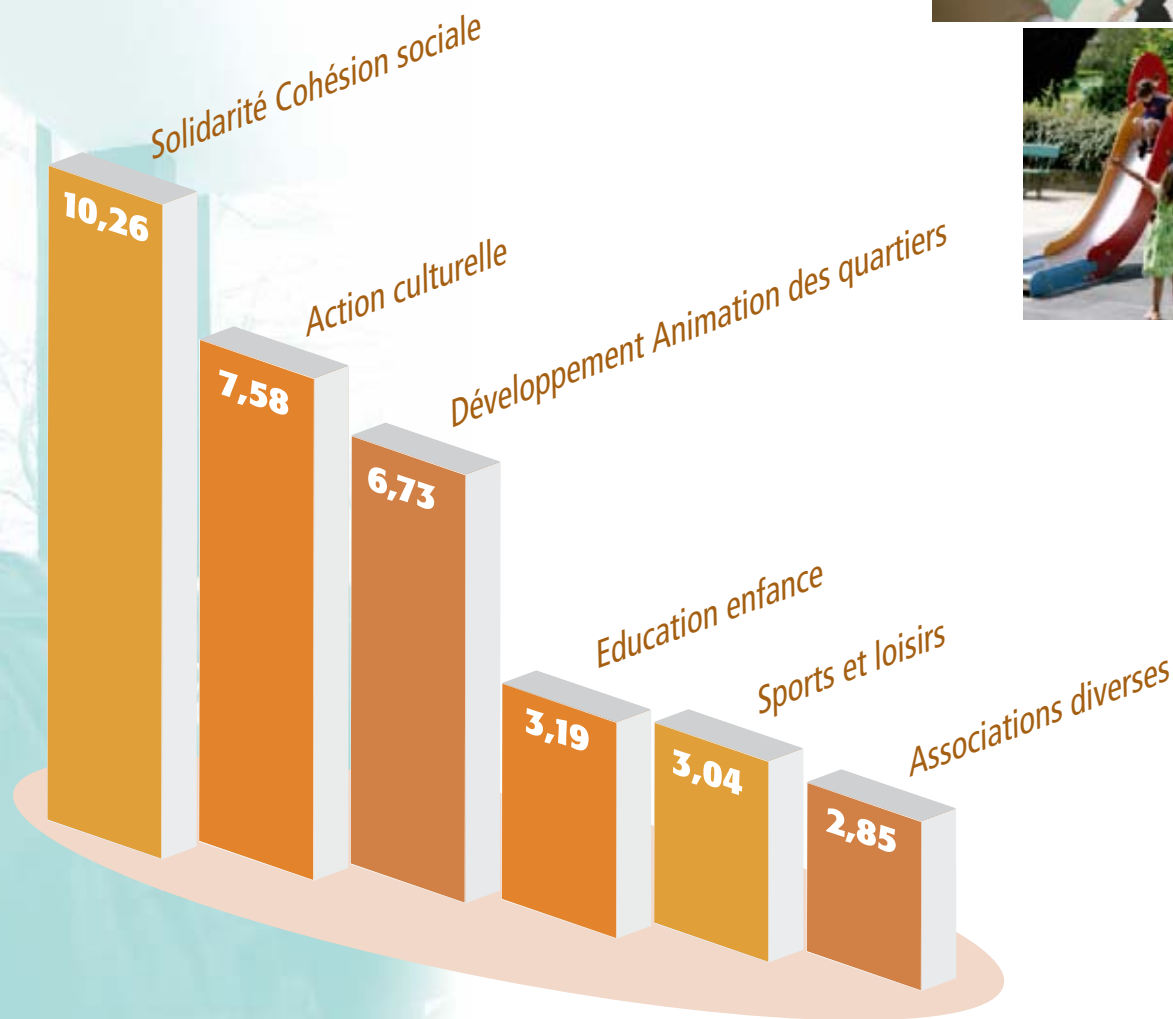




SUBVENTIONS

(Millions d'euros)

33,65 Millions d'euros



La part des subventions aux associations et organismes est significative comparée à la moyenne nationale des villes de plus de 100 000 habitants :

- **Angers : 22,26 % soit 236 € par habitant**

- **Moyenne des autres villes : 14,09 % soit 152 € par habitant**

Forum pour la gestion des villes et Ministère des Finances - comptes administratifs 2007



Bases d'imposition (euros)

	2005	2006	2007	2008	2009*
Taxe d'habitation	167 160 000	172 315 000	176 352 000	179 950 000	186 311 385
Taxe foncière (Bâti)	132 257 000	137 953 000	141 035 000	143 912 000	149 702 400
Taxe foncière (Non Bâti)	339 200	321 500	320 500	320 500	373 612

Taux d'imposition (%)

	2005	2006	2007	2008	2009
Taxe d'habitation	16,90	16,90	16,90	16,90	16,90
Taxe foncière (Bâti)	31,49	31,49	31,49	31,49	31,49
Taxe foncière (Non bâti)	36,83	36,83	36,83	36,83	36,83

Produit Fiscal Prévisionnel (euros)

	2005	2006	2007	2008	2009
Taxe d'habitation	28 250 040	29 121 235	29 803 488	30 411 550	31 486 624
Taxe foncière (Bâti)	41 647 729	43 441 400	44 411 922	45 317 889	47 141 286
Taxe foncière (Non Bâti)	124 928	118 408	118 040	120 434	137 601
TOTAL	70 022 697	72 681 043	74 333 450	75 849 873	78 765 511

En 2008, la moyenne des taux de la taxe d'habitation dans les grandes villes faisant partie des 43 communes d'agglomération et communautés urbaines à taxe professionnelle unique (T.P.U) est de 20,50 % (au lieu de 20,48 % l'an passé).

A Angers le taux est de 16,90 %

Source : Forum pour la gestion des villes

* Montant estimé soumis au Conseil Municipal du 9 mars 2009



Ville d'Angers

DIRECTION DES FINANCES

Hôtel de Ville

BP 23527, 49035 Angers Cedex 01

Tél. : 02 4105 40 00 - Fax. : 02 4105 39 00

Site internet : www.angers.fr - E.mail : mairie.angers@ville.angers.fr

Conception : André Despagnet, adjoint délégué aux finances,
avec la collaboration de la Direction des Finances.

Conception graphique : Caminno.

Crédits photo : © Ville d'Angers - Thierry Bonnet - Pascal Guiraud
- Jean-Patrice Campion.